

COMPTE RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL du 21 NOVEMBRE 2019

I-APPROBATION du PRECEDENT COMPTE RENDU

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu après lecture par Madame le Maire.

II-URBANISME

Permis de construire :

- **PASCAL Jean-Baptiste**, création d'un abri couvert non clos + bureau, chemin du Polosson
- **GARNIER Franck**, construction d'une maison individuelle avec piscine, chemin de Vacheresse
- **ELKAIM Evan**, construction d'une maison individuelle avec piscine, chemin de Prémoranges
- **DELAMARE Olivier**, construction d'une maison individuelle avec piscine, chemin de Vacheresse
- **NOGUEIRA Julien**, extension d'une maison d'habitation, chemin du château

Déclarations Préalables :

- **SERMET Albert**, division en vue de construire, chemin du Polosson
- **FALCOZ Pascal**, ravalement de façades, chemin Jean-Jacques ROUSSEAU
- **MENAGE Fabrice**, remplacement de clôture, chemin du Château
- **FALCOZ Yolande**, appenti et création fenêtre de toit, chemin de Prémoranges
- **ISOWATT (Mr BRUSSON)**, installation de panneaux photovoltaïques, route des Léchères
- **BERGERON Gwendoline**, pose d'un portail, route des Léchères

III-DELIBERATIONS

1/ Demande de subvention de la bibliothèque associative de l'hôpital Pierre Oudot

Report, à l'unanimité du vote lors du vote du budget primitif 2020.

2/ Révision des loyers du local artisanal

Vote à l'unanimité du maintien des loyers du local artisanal.

3/ Virements de crédits

Vote à l'unanimité du virement de crédits, de l'opération « Voirie » à l'opération « Mairie ».

IV –PRESENTATION de la SITUATION FINANCIERE 2018 de la COMMUNE

Présentation par l'adjoint aux finances de la situation financière 2018 de la collectivité, réalisée par le comptable public.

Cette dernière est annexée au présent compte rendu.

Le résultat comptable 2018 par habitant est supérieur aux moyennes des communes de la même strate démographique.

Le fonds de roulement correspondant à l'excédent global à la fin de l'année a augmenté.

L'endettement, soit 478 € par habitant, est inférieur aux moyennes des communes de la même strate démographique.

V- PRESENTATION du PROJET de la REALISATION d'une TABLE d'ORIENTATION

Une table d'orientation sera implantée vers l'église et non à la Garine, comme initialement pensé. En effet, l'accès sera plus facile et la vue panoramique est de meilleure qualité.

L'entreprise a réalisé les prises de vues. Elle sera prête dans un délai de 4 à 6 mois.

VI- COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commission intercommunale CULTURE

La biennale du cirque aura lieu du 26 mai au 07 juin 2020.

La médiathèque de Champ Fleuri a été ouverte. Le coût des travaux est de 933 000 €, financés 1/3 par la commune de Bourgoin-Jallieu, 1/3 par l'Etat et 1/3 par la CAPI.

L'opération CAPI Conte sera reconduite en 2020, du 23 janvier au 29 mars.

Une soirée aura lieu à Maubec le 07 février.

Le bar de la salle des Abattoirs sera agrandi.

Un nouveau directeur des Abattoirs a été nommé.

Le nouveau directeur du Conservatoire dirigera un concert donné par les professeurs du conservatoire le 13 décembre prochain à la salle de l'Isle.

Il est possible d'assister aux répétitions, à la Halle Grenette.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Maison du Village mise à disposition :

- le 22 février 2020 au profit du secours populaire pour un diner de la solidarité
- le 19 juin 2020 au profit de la classe des CM1-CM2 pour une représentation théâtrale.

Les dégâts suite à l'épisode neigeux ont été considérables. Beaucoup d'arbres ont cassé et obstrué les chemins.

Le service technique a dans un premier temps recensé les dégâts.

Les propriétaires des arbres ont été contactés afin de déblayer les chemins et éliminer tout danger.

Madame le Maire remercie l'agent technique et l'entreprise de déneigement pour leur efficacité. L'ensemble de la commune était déneigée le vendredi matin 6h00.

Dates à retenir :

- Dimanche 1er décembre : Après-midi jeux du Sou des Ecoles
- Samedi 07 décembre : Téléthon
- Samedi 14 décembre : Vte de fromage du Sou des Ecoles
- Dimanche 22 décembre : Diots du Rugby

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES**
TRESORERIE DE BOURGOIN JALLIEU
COLLECTIVITES

IMMEUBLE LE SEMAPHORE
69 RUE DE LA LIBERTE
CS24004
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
TÉLÉPHONE : 04 74 19 12 80
MÉL. : t038110@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Réception :
sur rendez-vous
Affaire suivie par : Élisabeth MOTTE
Téléphone : 04 74 19 12 88
Réf. : 038110-2019-

Commentaire succinct de la fiche financière 2018 :

Résultat comptable : 296 594 €, en hausse de 170 528 €

Capacité d'autofinancement nette : 241 263 € (capacité d'autofinancement = produits décaissables ou réels moins charges réelles, différence diminuée du remboursement du capital des emprunts)

→ le résultat comptable par habitant (168 €) est supérieur aux moyennes des communes de la strate démographique de 500 à 1999 habitants. La CAF nette par habitant (136 €) est supérieure aux moyennes départementale (76 €) régionale (95 €) et nationale (88 €) des communes de la strate démographique (la CAF nette a augmenté de 243 577 € entre 2017 et 2018).

Fonds de roulement : 716 911 € correspondant à l'excédent global à la fin de l'année, s'est considérablement amélioré en 2018 (17 272 € fin 2017).

Ratio de rigidité des charges : (poids des charges les plus rigides et incompressibles : frais de personnel, intérêts de la dette, contingents et participations obligatoires dans le total des produits de fonctionnement) = 0,38 inférieur à la moyenne des communes de la strate (0,44) ; en baisse par rapport à 2017 (0,44).

Endettement : 846 594 € au 31/12/2018 (478 €/habitant) soit moins d'une année de fonctionnement (0,84 année soit 10 mois) ou 2,73 années de capacité d'autofinancement. Moyenne départementale : 725 €/hab. moyenne nationale 615 €/hab.. Annuité en baisse entre 2017 (158 903 €) et 2018 : (97 187 €).

Fiscalité : Les bases par habitant sont inférieures aux moyennes des communes de la strate pour le foncier non bâti ; pour la taxe d'habitation et le foncier bâti, elles sont supérieures aux moyennes départementale et nationale, mais inférieures à la moyenne régionale, Les taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti votés par la commune sont inférieurs aux moyennes des communes de la strate démographique ; seul le taux du foncier bâti est supérieur aux moyennes de référence. Des marges de manœuvre existent, mais elles sont plus réduites.

Élisabeth MOTTE
Inspecteur Divisionnaire
comptable public
du Centre des Finances Publiques
de BOURGOIN-JALLIEU COLLECTIVITÉS